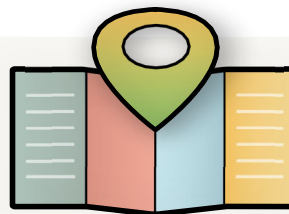


Document à l'intention des parents



Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nom de l'établissement : École secondaire de Mirabel

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire, secondaire et secteur adulte se dote d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Celui-ci doit être évalué annuellement avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école (LIP, art. 81.3).

Mesures réalisées pour l'année scolaire :

- Enseignement explicite par les enseignants du civisme via la charte de communication.
- Renforcer la présence des élèves à l'école de manière positive par notre projet sur la gestion des absences.
- Rendre accessible un code QR de dénonciation pour la maison
- En 1re secondaire, ateliers sur la mission technologique.
- En 4e secondaire, ateliers sur le consentement et les sextos.
- En 5e secondaire, capsules sur le consentement et la dénonciation.
- Augmenter la présence active
- Éduquer les élèves au niveau de la gestion des conflits par des interventions préventives (charte).
- Impliquer les intervenants significatifs dans les interventions (ex. coach d'hockey).

Constats se dégageant de l'évaluation du plan de lutte (bonifications ou modifications)

La non utilisation des cellulaires semble augmenter les manquements liés au civisme, comme si les élèves devaient réapprendre à socialiser et à partager les espaces communs (bousculade). Il faut donc adapter nos priorités face à ces constats additionnels en y prévoyant notamment des mesures de prévention.

Actions projetées à notre école pour l'année scolaire 2026-2027

Nous souhaitons mettre de l'avant les activités culturelles en faisant davantage la promotion du comité culturel, lequel est fort apprécié, l'an prochain.

En début d'année, une sensibilisation auprès du personnel sera faite afin de sensibiliser davantage sur les différences entre conflits, violence et intimidation.

Nous souhaitons élaborer une petite vidéo instructive qui sera présentée aux élèves où il est question des enjeux liés aux gestes qu'ils perçoivent comme anodins, mais qui sont des violences à caractère sexuel.

Nous modifierons la procédure des classes d'accueil (en indiquant le suivi auprès du parent).

Nous poursuivrons nos activités de sensibilisation auprès intervenants concernant l'importance de la confidentialité lors de la communication sur les ondes (talkie walkie).

* Tous les documents relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence se retrouvent sur le site Internet de l'école.